



Avis d'audience publique

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) annonce qu'elle tiendra une audience publique de deux jours pour l'examen d'une demande présentée par la Société d'Énergie du Nouveau-Brunswick, de Fredericton (N.-B.) visant le renouvellement du permis d'exploitation de la centrale de Point Lepreau, Lepreau (N.-B.).

1^{er} jour de l'audience : 27 juin 2002

Lieu : Salle des audiences publiques de la CCSN, 14^e étage, 280, rue Slater, Ottawa (Ontario)

2^e jour de l'audience : 12 septembre 2002

Lieu : Salle des audiences publiques de la CCSN, 14^e étage, 280, rue Slater, Ottawa (Ontario)

Les séances débiteront à 8 h 30 et les points portés à l'ordre du jour publié avant la date d'audience seront étudiés dans l'ordre spécifié.

Nous invitons les personnes intéressées à présenter des mémoires et à faire des présentations orales au 2^e jour de l'audience. Les demandes de participation, accompagnées du texte des mémoires ou présentations, doivent être déposées auprès du Secrétaire de la Commission au plus tard le 13 août 2002.

a/s de Carmen Ellyson

Agente des opérations de la Commission
Commission canadienne de sûreté nucléaire
280, rue Slater, C.P. 1046
Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : (613) 996-2026 or 1-800-668-5284
Télec. : (613) 995-5086
Courriel : interventions@cnsccsn.gc.ca

Les membres du public qui souhaitent observer l'audience sont les bienvenus. L'ordre du jour des audiences de la Commission et des renseignements sur le processus d'audience figurent sur le site web de la CCSN : www.suretenucleaire.gc.ca (Réf. 2002-H-9)